

LE MAG

de Mandres-les-Roses

Le magazine des mandrionnes et mandrions n°112 - avril 2023

Zoom sur la micro-crèche

Page 12



page 11 | Dossier spécial
Budget 2023

Chères mandrionnes, chers mandrions,

C'est avec plaisir que nous avons pu renouer avec un moment de convivialité, d'échange et de partage lors des vœux à la population et des vœux aux entreprises les 20 et 26 janvier, après en avoir été privés par la crise sanitaire. Lors de cette cérémonie des vœux à la population, nous avons pu retracer brièvement les réalisations effectuées depuis le début de la mandature et montrer le travail et l'implication de la municipalité et du personnel communal. Les premiers mois de l'exercice 2023, comme pour chaque nouvel exercice, sont consacrés au bilan passé, à la construction et au vote du budget à venir, ainsi qu'à l'ajustement du plan pluri-annuel d'investissements. 2023 affiche un budget qui vise au meilleur équilibre entre les besoins de fonctionnement et un programme ambitieux d'investissements, tout en intégrant :

- les impacts sensibles de la hausse des coûts de l'énergie
- le maintien du soutien aux associations qui animent notre commune.

La recherche active de subventions constitue dans cette construction budgétaire, une démarche constante et indispensable comme vous pourrez le voir dans la page consacrée au budget.

2023, c'est aussi, après des étapes d'instructions lourdes, parfois complexes et chronophages, l'année de la concrétisation de projets importants :

- La rénovation de la Ferme (toiture, ravalement, isolation, traitement des remontées capillaires)
- La réhabilitation du bâtiment Charles de Gaulle : REP Relais Petite Enfance, Médiathèque et Espace Culturel

C'est également l'entrée dans la phase de choix du maître d'œuvre pour le projet d'extension de l'école maternelle, d'études détaillées de réaménagement et désimperméabilisation de la place des Tours grises, et de rénovation de la Halle.

Ces 3 projets composent le contrat d'aménagement régional qui sera soumis à la région d'Île de France. Précisons que le programme de rénovation de la Ferme va nécessairement limiter la disponibilité des salles pour les uns et les autres. Toutes les mesures pour apporter des alternatives et réduire autant que faire se peut les gênes occasionnées par cette période de travaux sont étudiées.

Cependant il y aura inévitablement des difficultés que nous ne pourrons pas lever. Le tissu associatif et culturel qui participe à l'animation et la vie de la commune, et dont je remercie vivement les membres pour leur investissement sera particulièrement concerné. Merci à chacune et chacun, de votre compréhension et de votre effort pour s'adapter à cette situation exceptionnelle et limiter les exigences particulières.

L'année 2023 portera également des travaux de réfection et d'aménagement de voiries qui amélioreront la qualité de nos routes, mais nécessiteront également d'accepter une perturbation temporaire du trafic sur la commune et bousculeront nos habitudes. Ainsi, les travaux de réfection de la rue Henriette Fougasse comprenant l'enfouissement des réseaux ont commencé en Avril. Suivront ensuite la rue de la croix rouge et la rue de Brie avec les aménagements définitifs des mesures de sécurisation qui font suite à la période d'expérimentation.

Je souhaite également évoquer le



sujet sensible du stationnement qui crée des conflits d'usages : les habitants, commerçants, clients, professionnels, tous estiment « avoir le droit de se garer gratuitement et au plus près ». Mais, l'espace public n'est pas extensible et la configuration urbaine rend difficile le stationnement dans le centre-ville.

Ainsi, pour optimiser l'occupation des places de stationnement en centre-ville pour les usagers prioritaires que sont les clients des commerces et services et les résidents, nous mettrons en place :

- L'augmentation de la rotation,
- La limitation des stationnements anarchiques,
- La limitation des stationnements pendulaires sur lesquels nous travaillons et qui se traduiront progressivement par :
 - un renforcement des zones bleues, et des stationnements minutes
 - un contrôle renforcé du bon respect des règles de stationnement de chacune des zones règlementées.

Je ne peux conclure cet édito sans évoquer le contexte national bousculé et violent que nous vivons et souhaiter que le printemps qui s'ouvre puisse nous guider vers plus de sérénité, que le monde retrouve de la sagesse, et que nous puissions vivre en harmonie pour une meilleure qualité de vie..

Yves Thoreau, votre Maire



Octobre
Jeunes talents



Tamaë, gagnante de l'édition 2022 des Jeunes Talents a enregistré avec ATH Studio sa chanson « Natural women » d'Aretha Franklin.



**Samedi 3
et dimanche 4
décembre**

Théâtre

La représentation de la compagnie Théâtrale de Saint-Maur : « Oncle Vania fait les trois huit », pièce de Jacques Hadjaje, s'est tenue à la salle d'Orléans.

**Vendredi 16
décembre**
**Spectacle
à la Micro-crèche**



La Micro-crèche municipale « Charles Mériaux » a eu le plaisir d'accueillir la compagnie Zébuline dans la salle d'Orléans le vendredi 16 décembre pour le plaisir des enfants et de leurs parents.

« Charlotte la marmotte » a su divertir petits et grands.



SOMMAIRE

- 3. Retour en images
- 8. Travaux
- 10. Actualités
- 15. Focus sur les associations
- 22. Mandres d'hier & d'aujourd'hui
- 24. Agenda
- 26. Affaires générales



Bulletin municipal officiel de Mandres-les-Roses
Hôtel de Ville • Tél. : 01 45 98 88 34
Fax : 01 45 98 74 72 • www.mandreslesroses.fr
Directeur de la publication : Yves Thoreau
Documentation : Karine Gauthier
Contact publicité : 01 45 98 66 06 ou
communication@mandreslesroses.fr
Crédits Photos : AFCM (Association Foto Contraste de Mandres) et le service communication de la ville
Conception : Emendo 01 60 88 89 35
Impression : Desbouis Gresil Imprimeur
• papier issu de forêts gérées durablement



**Samedi
17 décembre**

Inauguration du City-park
chemin n°5 à côté du
collège Simone Veil



Le samedi 17 décembre, le City-Park a été ouvert lors d'une cérémonie organisée par Monsieur Le Maire, Madame Saunier Adjointe au Maire en charge de l'Enfance et de l'Éducation, les élus du Conseil Municipal Jeune et des représentants de GPSEA.



**Samedi
17 décembre**

Marché de Noël
Dans la Cour de la
Ferme de Monsieur



Le Marché de Noël s'est tenu le samedi 17 décembre dans la Cour de la Ferme de Monsieur. De quoi enchanter petits et grands avec ses nombreux commerçants et animations (défilé des pères Noël à moto, sculpture sur glace, fanfare).



Vendredi 20 janvier

**Cérémonie des vœux aux
Mandriennes et Mandrions**



Le vendredi 20 janvier à 19h, s'est déroulée la cérémonie des vœux aux Mandriennes et Mandrions autour d'un buffet campagnard. Un beau moment de convivialité et de détente dans cette période complexe marqué par le discours de Monsieur le Maire Yves THOREAU et ponctué par la présence des élus du Conseil Municipal, des élus du Conseil Municipal Jeune, Monsieur Laurent CATHALA Président de GPSEA, Monsieur Jean-Claude PERRAULT ancien Maire de Mandres-les-Roses, Madame Françoise LECOUFLE Maire de Limeil-Brévannes, Monsieur Alphonse BOYE Maire de Marolles-en-Brie et Madame Suzanne LE CLEAC'H adjointe au Maire de Périgny-sur-Yerres



**Jeudi 26
janvier**

**Cérémonie
des vœux aux
entreprises**



Le jeudi 26 janvier à 19h30, s'est déroulée la cérémonie des vœux aux entreprises. Elle a été ponctuée par les interventions de représentant de GPSEA, de Monsieur Ludovic GUILLAUME préfet adjoint du Val-de-Marne ainsi que de Monsieur FERREIRA Antony, élu de Mandres-les-Roses.





Samedi 28 janvier

Concert Jazz Vocal
« Graffiti »
Église Saint-Thibault



Le samedi 28 janvier à l'église Saint-Thibault s'est déroulé le concert Jazz Vocal « Graffiti ». Un moment magique entre le son du saxophone et les voix des chanteurs, le tout dans un cadre magnifique.



Dimanche 12 février



Atelier « vélo rigolos »
par le cirque Ozigno
au gymnase Vibert



Le dimanche 12 février au gymnase Vibert, le cirque Ozigno est venu animer un atelier de vélo et a proposé l'après-midi, un spectacle pour petits et grands. Une journée de bonheur et de plaisir pour tout âge à travers des vélos plus curieux les uns que les autres.



Dimanche 12 mars

9^{ème} Printemps des Poètes
thème 2023 « Frontières »
à la salle d'Orléans



De nombreux poèmes réalisés par les habitants et les différentes structures (tels que les écoles, l'ESAT et les maisons de retraites) de la commune étaient affichés. Des poètes, Reyama, Angela Souhamaro et Marc Chenest, rappeurs et chanteurs étaient invités pour échanger avec le public. Les volontaires ont lu leur poème. Mandr'art a proposé le jeu des mots et la bibliothèque a présenté des ouvrages autour du thème. Les classes de CP, CE1 A et CE1 C de l'école des Charmilles ont présenté leurs poèmes et chansons réalisés autour du thème « Frontières ». Vous pouvez retrouver l'ensemble des poèmes à la bibliothèque dans un livret. A 16h, Léo Braunstein, accompagné de ses deux musiciens Ian Volf et Théo Benquet, a réalisé un concert poétique et acoustique aux airs hispaniques.

Dimanche 12 mars

2^{ème} cérémonie
du festival
Regarde-ici
à la salle
d'Orléans



Le dimanche 12 mars à la salle d'Orléans, s'est tenu la 2^{ème} cérémonie du festival Regarde-ici. Six films étaient en compétition lors de cette nouvelle édition. Le grand gagnant de cette année, élu par le public, est « LE DERNIER ESPOIR » d'Hélène TALMON. Vous pouvez retrouver l'ensemble des courts-métrages réalisés par les participants sur notre compte YouTube.

Les travaux achevés



1
Pose de corbeilles dans le city-park
1 à l'extérieur et 2 à l'extérieur
(Travaux réalisés en régie)
1 689,00 € TTC



**Réalisation
d'une clôture entre le city-park
et le collège Simone Veil**
(Travaux réalisés par une entreprise)
5 820,00 € TTC



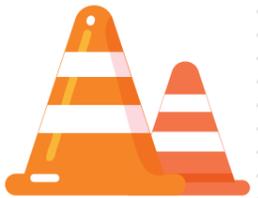
2
**Travaux de remise en état
de la rue de la Mare Verte**
(Travaux réalisés par l'ESAT de
Rosebrie) 6 307,20 € TTC



3
**Pose de panneaux numériques
LED d'informations dans la ville**
- Parking des Tours Grises,
- Rond-point de la Croix rouge,
- Parvis du Collège Simone Veil,
- Parc des Charmilles.
(Travaux réalisés par plusieurs
entreprises)
62 135,83 € TTC



4
**Chemin du 8 mai 1945 :
pose de lisses en bois**
(Travaux réalisés par une entreprise)
8 640,00 € TTC



Projet intergénérationnel

Les membres du Conseil Municipal Jeunes ont mené un projet intergénérationnel en proposant aux seniors de la résidence Verdi, un après-midi « jeux » le mercredi 22 mars. Cette rencontre a suscité des moments de joie, de partage et de rigolade.



Espace naturel régional de la Vallée de l'Yerres et du Réveillon

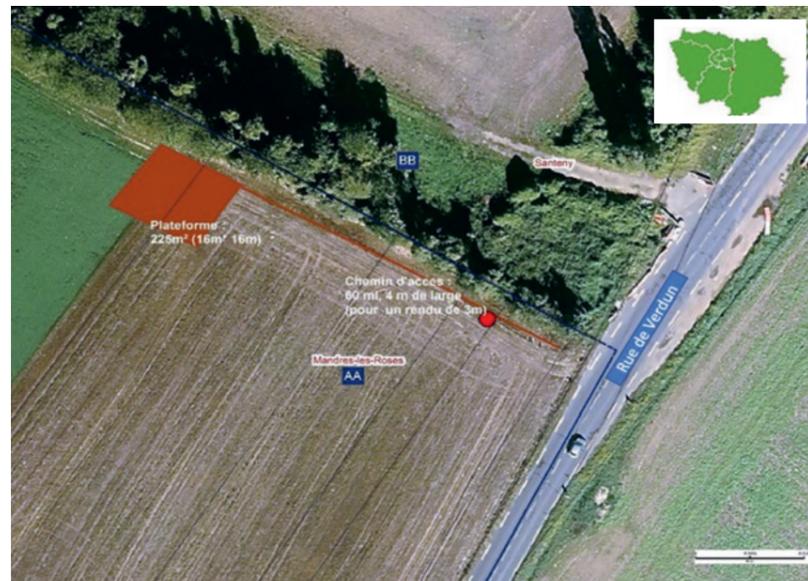
Travaux d'aménagement d'un chemin d'accès agricole et d'une plateforme de retournement en mélange terre-pierre adapté aux poids lourds.

Un chantier vient de se finir sur l'Espace Naturel Régional de la Vallée de l'Yerres et du Réveillon. Il était piloté par Île-de-France Nature, aménageur et gestionnaire.

Les travaux ont été réalisés en vue de l'installation d'un forage pour l'irrigation, pour permettre la mise en place de cultures légumières et l'installation de nouveaux agriculteurs sur une parcelle située à Mandres-les-Roses.

Un chemin d'accès de 60 mètres linéaires et une aire de retournement de 225 m² avec une portance renforcée ont été aménagés.

Le raccordement à l'eau potable et l'aménagement du forage ont été réalisés.



Île-de-France Nature se tient à votre disposition pour répondre à vos questions : <https://www.iledefrance-nature.fr/offres-et-accompagnement/nous-contacter/>



Budget 2023

La conjoncture géopolitique ne s'étant pas améliorée, la situation économique s'est malheureusement tendue, avec entre autres conséquences l'explosion du coût de l'énergie qui impacte lourdement nos capacités financières. C'est dans ces conditions qu'a été voté le budget de la Ville le 13 avril dernier. Malgré ce contexte difficile le conseil municipal de Mandres-les-Roses a décidé de maintenir le cap de ses engagements tout en continuant de diminuer la dette. Ce budget est construit pour répondre aux besoins de fonctionnement, de soutien aux associations et d'un important programme de travaux et d'investissement pour lequel l'obtention de subventions publiques est une obligation, ce qui cadence sa mise en œuvre.



Le budget prévisionnel de la ville de Mandres-les-Roses pour 2023 est représenté dans le graphisme ci-après qui précise le montant et le pourcentage représentatif des principaux postes de recettes et de dépenses.

Synthétiquement, l'évolution du budget de fonctionnement a dû intégrer la très forte hausse des coûts de l'énergie laissant peu de marge de manœuvre sur les autres postes tout en conservant une part importante pour les travaux. En ce qui concerne le budget d'investissement il est en forte hausse par rapport aux années précédentes en raison de la mise en œuvre simultanée de plusieurs programmes significatifs. Le fonds de roulement qui avait été constitué dans ce but, financera en partie ce surcroît d'investissements.

Ainsi les budgets de fonctionnement et d'investissement contribueront à :

- L'entretien et la requalification de voiries
- La modernisation de mobilier urbain
- L'enfouissement des réseaux rue Henriette Fougasse
- La rénovation de l'aile nord de la Ferme de Monsieur
- La continuation du programme de performance énergétique avec le renouvellement de l'éclairage public par des luminaires à LED
- La création d'un nouvel équipement sportif sur le terrain des tennis (Padel)
- Au déploiement de nouvelles caméras en centre-ville connectées avec le poste de police municipale dans le cadre du renforcement du programme de vidéo surveillance
- La restauration de la Halle et la dé-imperméabilisation du parking des Tours grises

3,61 M€
Résultat cumulé à fin 2022

+

6,45 M€
Recettes réelles de fonctionnement

Impôts et Taxes : 85 %
Dotations et participations : 7%
Autres recettes : 8 %

-

5,80 M€
Dépenses réelles de fonctionnement

Charges de personnel : 41%
Charges générales : 31 %
Contribution GPSEA et fonds de péréquation : 13 %
Intérêts de la dette : 5 %
Subventions au CCAS et aux associations : 4 %
Police municipale : 2 %
Sapeurs-pompiers : 2 %
Autres charges : 1 %

+

0,43 M€
Recettes réelles d'investissement

Subventions aux investissements : 68 %
Dotations et taxes d'aménagement : 32 %

-

1,69 M€
Dépenses réelles d'investissement

Entretien du patrimoine et investissements : 77 %
Remboursement de la dette : 23 %

=

3 M€
Résultat cumulé à fin 2023

Zoom sur la micro-crèche, lieu de vie et de rencontres

La micro-crèche se veut comme un lieu privilégié de rencontre, une continuité entre le foyer familial et ce lieu d'accueil.

La place et la participation des familles à la vie de la micro-crèche sont essentielles à la qualité de l'accueil de l'enfant.

Le rôle de l'équipe pluridisciplinaire est d'accompagner, dans le respect, chaque parent dans ses fonctions parentales avec son vécu, ses origines, sa configuration familiale et sociale. La disponibilité et la réactivité des professionnels sont importantes pour tisser des liens de confiance.

Le temps de la familiarisation permet aux partenaires parents/enfants/professionnelles de se connaître, de créer du lien avant que l'enfant puisse se séparer et s'épanouir sans ses parents.

Les professionnelles qui accueillent les enfants sont attentives aux besoins de chaque enfant, favorisent son développement, son éveil et son bien-être, en tenant compte des rythmes de chacun.

L'autonomie de l'enfant est une valeur centrale à la micro-crèche en lui laissant le temps et les moyens de progresser, on le sollicite en recherchant son adhésion et participation aux soins et aux actions qui le concernent. Il devient alors acteur de sa vie.

Le premier lieu où l'enfant établit des relations est sa famille, la micro-crèche permet de nouvelles interactions avec l'autre en répondant à ce besoin social et affectif.

L'adulte laisse l'enfant libre de faire ou ne pas faire, sans imposer une manière de jouer, en acceptant que les jouets soient utilisés par l'enfant au gré de son imagination. Il est présent sans être intrusif dans son jeu, mais disponible au moment voulu par l'enfant.

Les trois salles sont équipées de jeux et de mobilier lui permettant la libre exploration.

L'invitation à l'exploration

Dans un environnement stable et prévisible aménagé avec soin, les enfants peuvent déployer l'activité autonome nécessaire à leur construction physique et psychique. Des activités ludiques dites d'éveil sont proposées pour sensibiliser l'enfant à la vie ensemble notamment l'inspiration de : « Snoezelen ». C'est une activité proposée dans un espace spécialement aménagé, éclairé d'une lumière tamisée, bercé d'une musique douce, un espace dont le but est de recréer une ambiance agréable, avec la mise à disposition d'objets aux textures différentes. On y fait appel aux cinq sens.

La micro-crèche : lieu de vie afin que l'enfant soit stimulé tant sensoriellement qu'intellectuellement.



12
enfants
âgés
de 15 mois
à l'entrée
de l'école

5
agents
> 1 responsable éducatrice
de jeunes enfants
> 2 auxiliaires de puériculture
> 1 agent auprès d'enfant
> 1 agent restauration et entretien
> 1 infirmière avec vacation

5
jours d'ouverture
par semaine,
de 7h30 à
18h30. Accueil
sous contrat de
réservation

L'exploration libre

Ce sont tout ce qui consiste à évoluer et à expérimenter librement, dans un aménagement pensé et sous le regard bienveillant de l'adulte. Cette exploration active est essentielle au développement du jeune enfant car le jeu non dirigé lui permet le tâtonnement expérimental au cours duquel il apprend par lui-même. L'enfant trouve une ressource créative en jouant avec de vrais objets et non pas uniquement des répliques par de vrais objets du quotidien (bouteille de lait, boîte à œufs...)

Le développement durable

Pour comprendre la nature, il faut l'observer : Le jardin offre un panel de sensation.

- le land art : nous utilisons des feuilles, des fleurs...pour des activités tels que le collage, l'argile pour agrémenter les créations des enfants. Les marrons, la neige servent à faire du transvasement.
- Recyclage
- La boîte à livre qui permet à chacun d'y déposer et/ ou d'en prendre.
- Un potager : trois carrés potagers permettent aux enfants de voir l'évolution de la graine à la fleur, de manipuler la terre, d'arroser et parfois même de pouvoir déguster ou sentir les tomates, framboises, menthe, romarin.
- Le tri sélectif.
- Limitation des déchets.
- L'usage d'un compost, et d'un récupérateur d'eau



Le développement psychomoteur

Le multi-accueil valorise les pieds nus pour les enfants. Permettre au jeune enfant d'être pieds nus est une réelle source de bien-être et de découverte. L'usage de la structure motrice permet aux enfants également d'accéder par le toboggan ou les espaliers librement. L'installation de parcours moteur grâce à la mise en place de tunnel, de tapis, de plan incliné participe à l'équilibre et à la prise de conscience par l'enfant de son corps dans l'espace.

Contact
micro-crèche Charles Mériaux :
49 rue Paul Doumer
0145989017



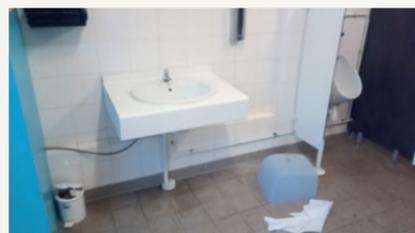
STOP à l'incivisme !

Nous ne pouvons que déplorer une nouvelle vague d'incivilités qui relèvent de la dégradation volontaire, de l'abandon de déchets, du vandalisme et des graffitis. Ainsi, nous avons été conduits à fermer temporairement les toilettes publiques du Parc Beauséjour, et l'accès au Skate-Parc et City-Parc situé rue F. COPPÉE, le temps d'opérer à leur remise en état. Ces actes détériorent la qualité de l'espace public et contribuent peu à peu à un sentiment d'insécurité et une baisse de l'usage de ces espaces par le plus grand nombre au bénéfice d'une minorité IRRESPONSABLE. **FACE AUX INCIVILITÉS SOYONS TOUTS MOBILISÉS**

City park situé rue François Coppée :



Sanitaires publics situés au Parc Beauséjour :

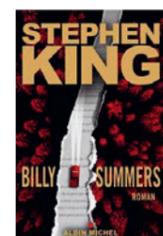


C'est dans l'Actu !

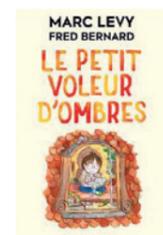
Coups de cœur de la bibliothèque



Roman
Un homme se retrouve dans une église, quelque part dans les fjords de l'ouest, sans savoir comment il est arrivé là, ni pourquoi. C'est comme s'il avait perdu tous ses repères. Quand il découvre l'inscription « Ton absence n'est que ténèbres » sur une tombe du cimetière du village...



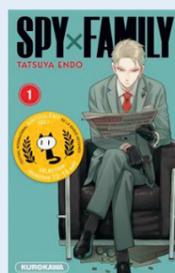
Roman policier
L'histoire d'un type bien...qui fait un sale boulot. Billy Summers est un tueur à gages, le meilleur de sa profession, mais il n'accepte de liquider que les salauds... Un formidable polar !



Lecture enfant
Après avoir déménagé, notre héros fait sa rentrée dans une nouvelle école. L'année s'annonce difficile, il n'a aucun ami avec qui partager ses journées. Et comme si cela ne suffisait pas, la terreur de la classe a décidé de s'en prendre à lui. Mais bientôt sa vie va devenir extraordinaire... Histoire en 6 tomes

Nouveautés Manga

Pour nos fans de Manga plusieurs nouvelles séries sont arrivées



Médiabus
Changement de stationnement du médiabus tous les mercredis à partir du 19 Avril de 14h à 18h, devant l'école maternelle allée Robert de Dreux



Nouveaux horaires
Ouverture de la bibliothèque le vendredi de 16h30 à 19h à partir du vendredi 14 avril

Focus sur les associations



Les objectifs de « Meeples & Co »

Jouer ensemble pour mieux communiquer.



NOS OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- éviter l'isolement et faciliter les rencontres
- stimuler l'interculturalité autour des jeux de société modernes
- renforcer la cohésion sociale
- dynamiser la vie associative de Périgny-sur-Yerres et Mandres-les-Roses
- diffuser la convivialité de soirées autour de jeux de société modernes
- s'enrichir par la découverte de nouveaux jeux et de nouvelles façons de jouer
- aider les jeunes générations à acquérir un comportement citoyen adapté aux situations ludiques.

APPLICATIONS & ORGANISATIONS

- Organisations de soirées jeux de société modernes une fois par mois ou plus, ouvertes aux adhérents, enfants accompagnés et adultes
- Organisation de tournois autour d'un jeu précis ou autour d'un thème précis
- Participation à la journée des associations.



PROCHAINES ACTIVITÉS DE L'UIA SUR LE PLATEAU BRIARD

NOS CONFÉRENCES :

- À Marolles en Brie, à 14h30 le 21 avril : « Le Mont Athos » par M. Alain Vivien (entrée gratuite pour tous)
 - À Boissy-st-Léger à 14h30, le 12 mai : « Caffin d'Orsigny : Les débuts de l'agriculture industrielle et scientifique à La Varenne Saint-Hilaire » par M. Pierre Gillon
 - À Boissy-St-Léger à 14h30, le 9 juin : « La petite musique de l'Astrophysique » par M. Philippe Laudet
- 5€ pour les non-adhérents lorsque la conférence n'est pas gratuite pour tous. Inscriptions souhaitées sur le site de l'UIA : uia94.fr

Nos cours et stage :

- Stage à Boissy-St-Léger les 25, 26 et 27 avril de 14h30 à 16h30, stage proposé par Mme Ribouillault sur le thème de « Brahms »

Inscriptions au cours et/ou stage.



Bulletin de participation à découper et à retourner

LES AMIS DE MANDRES ORGANISENT LE

Concours maisons et façades fleuries 2023

Ensemble, fleurissons notre ville

Votre participation est précieuse, elle contribue à l'embellissement de notre ville, venant renforcer celui de la Municipalité.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ Courriel : _____

Désire participer au concours Façades ou Jardins fleuris et accepte le règlement du concours

Inscriptions du 1^{er} mai au 30 juin 2023. Bulletin à déposer à l'accueil de la mairie ou à envoyer par courriel : lesamisdemandres@gmail.com

Extrait du règlement : Ce concours est ouvert à tous les mandrions dont le jardin, le balcon ou la façade est visible depuis la rue, le jugement s'effectuant depuis la rue. Le jury se réserve le droit de photographier les différents balcons et jardins pour une exploitation éventuelle des clichés. La visite du jury aura lieu lors de la première quinzaine du mois de juillet. La remise des prix aura lieu lors de la Fête des Associations. L'inscription (gratuite) s'opère dans les conditions fixées au règlement (règlement complet sur simple demande).

Nombreux lots à gagner
Inscription gratuite

Focus sur le club d'Aikido et le succès de son président

Le club d'Aikido a le plaisir d'annoncer le succès d'Olivier CASTETS (55 ans), Président de l'association, à l'examen fédéral pour le passage du grade « 3^e dan », qui s'est déroulé le 5 février 2023 à Paris. Olivier avait débuté dans le club en septembre 2011, obtenu son 1^{er} dan (« ceinture noire ») en juin 2016, puis son 2^{ème} dan en juin 2018.

En 1925, Morihei UESHIBA crée l'Aïkido, un art martial basé sur une philosophie de non-violence qui vise la construction de soi, où le pratiquant apprend, avec des techniques de projections et d'immobilisations, à utiliser la force et l'énergie de son partenaire, lors de frappes ou de saisies ; l'objectif est de la dévier et de la contrôler, afin de la rediriger et, ainsi, de la neutraliser.



Les pratiquants jouent tour à tour le rôle de UKE (celui qui attaque) et de TORI (celui qui est attaqué et qui applique la technique). Cette recherche de l'harmonie du mouvement à deux (chacun donnant et recevant) crée une relation de partenariat et d'entraide qui favorise le développement des qualités d'adaptation et de disponibilité.

L'approche avec les armes : bâton (jo), sabre (ken) et couteau (tanto) complète le travail à mains nues.



Dépassant l'aspect sportif, cette discipline s'inscrit dans un système d'éducation corporelle, mentale et sociale cadré par l'étiquette et les valeurs morales qu'elle véhicule. L'ambiance à la fois studieuse et conviviale favorise l'évacuation des tensions.

Plutôt que la force, elle privilégie la mobilité et la fluidité (notamment à travers le développement de mouvements fondés sur le cercle, la spirale), la rapidité, la souplesse.



Informations pratiques : Les cours sont ouverts à des adultes débutants et confirmés, à partir de 14 ans. Il est possible de s'inscrire tout au long de l'année et de faire des cours d'essais. Pour toute information, contacter Lionel BUZZI, notre enseignant, au 06 62 87 49 46.  et suivez-nous sur notre page facebook



La pratique développe tonicité et tenue du corps, et améliore la précision des gestes, la perception de son environnement, de son corps et des mouvements du partenaire. L'absence de compétition permet de réunir sur un même tatami des pratiquants de différents gabarits et niveaux, de mixer les âges. Hommes et femmes pratiquent ensemble.

Les pratiquants se retrouvent deux soirs par semaine (mercredi et vendredi), au dojo de la ferme de Monsieur.

La ville de Mandres-les-Roses tient à remercier l'ensemble des associations de la commune pour les bons résultats obtenus par leurs adhérents, ce qui permet le rayonnement de notre ville.

Mandres-les-Roses Karaté club Palmarès 2022/2023

Titres de la saison 2022/2023

- 1 podiums au Championnat International de Light Contact
- podiums aux Championnats de France Kumite
- Titre à l'OPEN International FFKDA Kata
- 2 Coupes de France Kata/Kumite FFKDA
- 5 Podiums à la Coupe de France Kata/Kumite FFKDA
- Titre aux Championnats d'Île-de-France
- Podiums aux Championnats d'Île-de-France
- Titres aux Championnats de Ligue du Val de Marne
- 13 Podiums aux Championnats de Ligue du Val de Marne

Championnat international light contact du 27 février 2023

- CATÉGORIE MINIMES**
- Yahya ROUTEL : 3^{ème} du Championnat International

Coupe de France de karaté shukokai le 5 février 2023

- CATÉGORIE PUPILLES**
- Vincent LE BRUN : Vainqueur de la Coupe de France Kumite
 - Louis DOUTE : 3^{ème} des Championnats du Val de Marne Kata
 - Pierre DE BARRY : 3^{ème} des Championnats du Val de Marne Kumite
 - Mia DA GRACA : 3^{ème} des Championnats du Val de Marne Kumite
- CATÉGORIE SENIORS**
- Stéphane ANDLAUER : 2^{ème} de la Coupe de France Kata (2v/1d)



Championnat du Val-de-Marne kumite/kata du 29 janvier 2023

- CATÉGORIE PUPILLES**
- Louis DOUTE : 3^{ème} des Championnats du Val de Marne Kata
 - Pierre DE BARRY : 3^{ème} des Championnats du Val de Marne Kumite
 - Vincent LEBRUN : 3^{ème} des Championnats du Val de Marne Kumite
- CATÉGORIE BENJAMINS**
- Clara VISANO : Vice Champion du Val de Marne Kumite

Championnat du Val-de-Marne kata du 15 décembre 2019

- CATÉGORIE SENIOR**
- Stéphane ANDLAUER : 3^{ème} des Championnats du Val de Marne Kata (2v/1d)
 - Equipe Kata Masculine : 3^{ème} des Championnats du Val de Marne Kata (Stéphane ANDLAUER, Fidel FRANCISCO, Jean Jacques DIDARET)

Coupes des sages du 08/12/2023 FFKDA

- CATÉGORIE VETERAN**
- Stéphane ANDLAUER : Vainqueur de la Coupe des Sages (3v)
 - Vainqueur de la Coupe des Sages Open (3v)

Championnat du Val-de-Marne kumite du 4 décembre 2023

- CATÉGORIE MINIMES**
- Yahya ROUTEL : 3^{ème} des Championnats du Val de Marne Kumite
- CATÉGORIE CADETS**
- Rayan BAAZAOUI : 3^{ème} des Championnats du Val de Marne Kumite

Championnat du Val-de-Marne kumite du 20 novembre 2022

- CATÉGORIE POUSSINS**
- Lila DA GRACA : 3^{ème} des Championnats du Val de Marne Kumite
- CATÉGORIE PUPILLES**
- Louis DOUTE : Vice Champion du Val de Marne Kumite
 - Pierre DE BARRY : 3^{ème} des Championnats du Val de Marne Kumite
 - Vincent LEBRUN : 3^{ème} des Championnats du Val de Marne Kumite
- CATÉGORIE BENJAMINS**
- Clara VISANO : 3^{ème} des Championnats du Val de Marne Kumite



« Mandr'art fête Molière » à Mandres-les-Roses

Les 26 et 27 novembre 2022 à l'invitation de l'association Mand'art qui organisait un événement consacré à Molière, le public était venu en très grand nombre.

Dans le cadre des célébrations du 400^{ème} anniversaire de l'auteur et comédien du Roi Soleil, l'idée de cette création émanait d'un projet initié par le regretté Christian Mulot disparu en septembre 2022. Il avait brillamment revisité par son talent d'écrivain des parties anthologiques de L'Avare, du Bourgeois Gentilhomme, des Fourberies de Scapin, du Misanthrope et du Malade Imaginaire que jouèrent les acteurs et choristes de la compagnie yerroise « L'Air de Rien ».

À l'instar de l'Hôtel de Bourgogne au XVII^{ème} siècle, la Salle d'Orléans fut pour l'occasion transformée en un grand lieu de théâtre. D'un côté « un salon des précieux » orné de tableaux peints par les membres de l'association Mandr'art, était animé par maintes courtisanes et damoiseaux improvisant et jouant quelques bons mots extraits des Précieuses Ridicules. Sur la scène dans un décor conçu également par les artistes de l'association, les musiciens du trio Terranova attendaient patiemment leur tour, les spectateurs arrivants étaient mêlés à un brouhaha digne d'une fête à la cour de Versailles, et accueillis par les personnages emblématiques des pièces de Molière.

Les sièges une fois remplis sur quatre rangées de chaises disposées de chaque côté du long de la salle, la musique éleva ses harmoniques sous la baguette et le clavecin de dame Émilie Moutin cheffe de chœur de sa chorale L'Air de Rien, par le Te Deum de Marc-Antoine Charpentier auquel se mêlèrent guitare, basse et batterie jouées par les excellents musiciens du Trio Terrenova juchés sur leur tréteaux où s'ajoutait le violoncelliste et virtuose Frédéric Dupuis qui donna au cour de la représentation une «Folia» de Marin Marais absolument exceptionnelle.

Il s'en suivit le jeu d'acteur d'un Jean-Baptiste Poquelin réincarné



accompagné d'un émérite Sganarelle, en une écriture savoureuse, des choristes-acteurs se mêlèrent ainsi au milieu du public, rejouant les « Avare », « les Géronte », « les Scapin » et bien d'autres. Tout ceci entrelacé de chants et de musiques signées Jean-Baptiste Lulli, superbement interprétés par de brillants choristes accompagnés et dirigés du grand talent d'Émilie Moutin. Ballet, menuet, cérémonie des turcs et des médecins enchantèrent le public.

Ces deux soirées furent dignes des 9 muses réunies, tant elles rassemblèrent à la façon du XVII^{ème} siècle les arts multiples, et rendaient un très bel hommage à Molière ainsi qu'au Sieur Christian Mulot sans lequel n'aurait existé cette merveilleuse fête. Pour clore ces mots comme avant que ne tombe le rideau, le souvenir s'anime encore par cette voix qui concluait le spectacle.

La voix - Et voilà, la fête finit là. Comme ce 17 février 1673 où toi, Molière, tu es mort en scène ; et toi, cher Jean-Baptiste, tu rendis l'âme à ton tour quelques heures plus tard ... Peut-être as-tu déjà rencontré Chris-

tian, notre regretté président, écrivain et ami à qui nous devons cette pièce inspirée de ton oeuvre et qui t'a rejoint le 28 septembre dernier. Nous lui dédions cette représentation avec émotion.

Ainsi va la vie à la scène comme à la ville, mais sois rassuré et repose en paix, Molière ! Ton théâtre, lui, restera encore bien vivant pour des siècles au moins. Allez, il faut rentrer maintenant...



SALON DE PRINTEMPS

Un très grand merci à tous nos amis, peintres, sculpteurs, visiteurs et adhérents qui, grâce à leur présence et leur bonne humeur, ont dynamisé notre 24^{ème} Salon de Printemps qui s'est tenu du 17 au 28 mars 2023. Ce salon a connu un franc succès auprès de nos 347 visiteurs (sans compter les invités du vernissage). Les compliments n'ont pas manqué et 16 ventes ont été réalisées. Les enfants de 5 classes de maternelle et 11 classes de primaire, ainsi que leurs nombreux accompagnateurs, ont apprécié les oeuvres de nos 38 peintres et de nos 12 sculpteurs. Encore mille MERCI à tous et rendez-vous à notre prochain salon.

L'équipe de Mandr'Art

Zoom sur une association

Vélo Club de la Région de Mandres

LA MANDRIONNE

Comme chaque année, le Vélo Club de la Région de Mandres est heureux de proposer à tous les amateurs de vélo sa randonnée : La Mandrionne, qui aura lieu le dimanche 7 mai 2023.

Au départ de la Mairie de Mandres-les-Roses, sept parcours seront possibles, soit 10, 25, 45, 60, 80, 105 et 160 km, les 2 plus courts étant destinés aux familles et aux néophytes.

La Mandrionne est ouverte à tous sans limite d'âge. Elle ne donne lieu à aucun classement, chaque personne choisissant son circuit et sa vitesse.

Les itinéraires, entièrement fléchés, guideront les participants sur des petites routes tranquilles où ils pourront, sans difficulté, apercevoir les châteaux de la Brie, comme Santeny, Lésigny, Férolles Blandy-Tours, Barbey, Bombon... admirer Champdeuil et son abbaye ou les fermes fortifiées de Fresnières et des Epoisses.

En cours de route, des points de ravitaillement permettent à chacun de se restaurer et de se reposer. A l'arrivée, collation, remise de petits cadeaux et tirage au sort de lots plus importants, attendent les participants. Inscription sur place de 6h30 à 10h00. Engagement de 3 € (4 € pour les grands parcours), gratuit pour les jeunes.

Casque obligatoire pour les mineurs, qui doivent être accompagnés. Prévoir un vélo en bon état, une chambre à air en cas de crevaillon et un vêtement de pluie suivant la météo.

Notons qu'un départ groupé à 9 h 30 permet à ceux qui le souhaitent de faire un petit parcours en étant guidés par les cyclotouristes du V.C.R. Mandres.

TOUS À VELO

La treizième édition de notre manifestation TOUS A VELO se déroulera le lundi 22 mai 2023 après-midi dans l'enceinte du collège Simone Veil. Elle concernera tous les élèves de 6ème.

Cette action est organisée par le V.C.R. Mandres et l'équipe éducative du collège.

Les objectifs de cette manifestation sont ambitieux : sensibiliser les élèves à l'éco-mobilité et les inciter à favoriser la pratique du vélo, les sensibiliser à la sécurité routière, au code de la route et à la nécessité de porter le casque.

BALADES FAMILIALES

Dans le cadre de la Fête du Vélo, le V.C.R. Mandres propose deux balades familiales à vélo aux mandrions et aux habitants du plateau briard, et aux habitants du plateau briard, les dimanches 21 mai et 17 septembre 2023.

Ces promenades de 15 km environ, accessibles à tous, sont particulièrement destinées aux débutants, aux familles et aux enfants.

Rendez-vous à 14h00 Place des Tours Grises. Engagement gratuit.

Renseignements sur notre site www.vcrmandres.fr



GFCM Pétanque

Notre association vit un début de saison exceptionnel.



Le dimanche 5 mars au boulodrome de l'US Fontenay-sous-Bois a eu lieu le championnat départemental tête à tête promotion 2023.

305 Joueurs avaient disputé les épreuves qualificatives et 16 joueurs avaient été retenus.

Après 6 parties, la plupart très serrées, CAPELLO Jean-Michel, s'impose et devient ainsi le premier champion départemental de l'histoire de notre association.

Le dimanche 12 mars, de nouveau au boulodrome de l'US Fontenay-sous-Bois a eu lieu le championnat départemental doublette promotion avec les 16 équipes retenues suite aux 2 qualificatifs (est et ouest) où 194 équipes s'étaient engagées.

Après 5 parties, CAPELLO Jean-Michel et DA SILVA Manuel, s'imposent et deviennent les nouveaux « champions départementaux doublettes promotion du val de marne 2023 ».

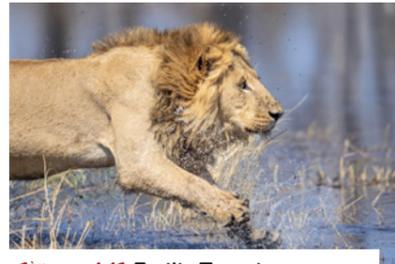
Les deux premiers championnats départementaux 2023 et déjà deux titres pour Mandres-les-roses, que pouvions nous mieux rêver.

Cela récompense bien sûr le talent de nos joueurs, mais aussi toute notre association. Et cela ne fait que commencer...

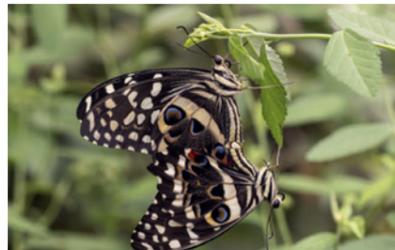


AFCM au sommet !!

Chaque année, nous participons aux concours photos de la Fédération Photographique de France. Les premiers résultats révèlent que l'AFCM est 1^{er} sur 18 clubs de l'Île-de-France, pour le concours Images Projetées nature et 2^{ème} sur 14 clubs, pour le concours Nature papier. *Georges Frisella*



1^{ère} sur 441 Emilie Tournier concours Nature images projetées



2^{ème} sur 441 Didier Tocque concours Nature images projetées



1^{er} sur 152 Michel Roelly concours Nature papier



20^{ème} sur 152 Didier Tocque concours Nature papier



29^{ème} sur 152 Roger Gangniau concours Nature papier

DES NOUVELLES D'HUGO ROULLIER AUX PETITS AS

Hugo a réussi à gagner ses 3 premiers matchs, contre des joueurs français, et ainsi faire partie des 5 meilleurs Français à rentrer dans le tableau des qualifications internationales. Au 1^{er} tour il fut opposé au 66^{ème} joueur Mondial. Hugo a gagné ce match avec brio 6/2 6/4. Il perd ensuite en 3 sets contre le 36^{ème} joueur mondial. Hugo a réalisé un super parcours sur ce championnat du monde des U14. Un grand merci à la ville de Mandres les Roses pour son aide et soutien autour du projet d'Hugo.



Tribune du groupe Proximité, réalisme et intérêt général

La situation financière de la commune s'est significativement améliorée sur la période de 2016 à 2022 avec une consolidation de l'épargne brute et une réduction de l'encours de dette.

Le principal facteur de cette évolution réside notamment dans l'augmentation des taux de taxes foncières.

Les ressources d'investissement (subventions et produits de cessions en 2018) ont contribué au désendettement de la commune et l'accroissement des réserves disponibles permettant de financer les investissements (Entre 400 K€ et 1.100 K€ par an).

Pour autant, la commune conserve des ratios financiers qui appellent au maintien d'une certaine vigilance.

Tribune du groupe Réussir ensemble

Madame, Monsieur, chers Mandrions,

Nous avons espéré pouvoir commencer l'année 2023 par une première tribune rassurante et positive mais malheureusement les bonnes résolutions de M. le Maire et de sa majorité sont une nouvelle fois absentes pour ne pas dire oubliées.

En effet, comme d'habitude le premier trimestre est consacré à l'examen des comptes de l'année écoulée puis à l'élaboration du budget et la planification des investissements des années futures.

L'année 2022 vient de s'achever par un nouveau record du niveau de notre trésorerie puisqu'avec l'augmentation de nos impôts (+ 12,40% en 2022) Mandres dispose maintenant d'une réserve de **plus de 4 millions € !!!**

Cette situation n'est pas surprenante puisque notre groupe n'a cessé d'alerter M. le Maire depuis de nombreux mois sur le niveau élevé de la cagnotte et sa décision de ne pas restructurer la dette. Le choix politique de M. le Maire et de sa majorité malgré une inflation importante et des fins de mois difficiles pour tous s'est orienté vers « l'augmentation de nos impôts ».

La raison ? Financer des projets d'importances pour notre commune, tout en sachant que nombre d'entre eux étaient déjà financés par le Grand Paris Sud Est Avenir. C'est donc en toute logique que notre groupe « Réussir Ensemble » **s'est opposé** farouchement à l'augmentation des impôts dès 2022.

Il est important de noter que le bien fondé de **notre analyse n'a pas été remis en cause par le cabinet mandaté par M. le Maire** (cabinet en charge de la gestion financière et de la préparation du budget 2023 de notre commune) lors du Conseil Municipal du 20 mars 2023. De fait, le **Cabinet KLOPFER a effectivement confirmé qu'il n'y avait pas urgence à augmenter les impôts dès 2022.**

Le premier trimestre est logiquement dédié au débat d'orientation budgétaire, mais là encore pour avoir un débat il faut être deux... Une fois de plus nous avons été confrontés à un monologue voire une présentation d'un projet déjà finalisé et porté tardivement à notre connaissance.

Nous maintiendrons une attention toute particulière sur les choix qui seront opérés par la majorité et n'hésiterons pas à utiliser tous les moyens et recours dans l'intérêt exclusif de notre commune et des mandrions.

Nous restons à votre entière disposition via notre adresse mail **reussirensemblelr@gmail.com** pour relayer vos demandes.

Prenez bien soin de vous !

Le Groupe Réussir Ensemble,

Nathalie Guesdon, Stéphane Deysine, Cécile Sabatier, Philippe Salle, Pascale Cetlin, Georges Martins

Les textes des tribunes sont fournis par les groupes politiques. En aucun cas, le directeur de la publication et la ville ne peuvent effectuer des modifications sur ces dernières, même orthographiques.

ERRATUM

L'article « Reprise de la Pharmacie » sur la page 24 du magazine n°111 comportait quelques erreurs que nous tenons à corriger. Effectivement, l'adresse mentionnée n'est pas le numéro 39 mais bien le numéro 20 de la rue du Général Leclerc. L'ancienne propriétaire était Madame Tocqueville et non Locquerville comme nous avons pu l'écrire. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour cette confusion.

Sur la page 12, le texte de l'article « Stop au Gâchis » n'était pas le bon. Voici le texte :

Régulièrement, pour ne pas jeter les fruits non consommés le midi dans les restaurants scolaires, le personnel de restauration propose une déclinaison de ces derniers sur toutes leurs formes, jus, brochettes etc... pour ravir les papilles des jeunes mandrions.

« Mandres Cours toujours »

Conférence du 4 février 2023 à 16h, salle de la Bergerie

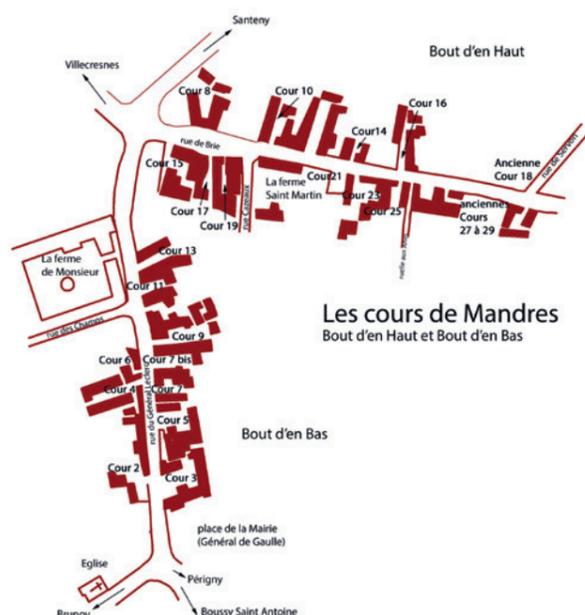
Bernard LECHEVALIER débute la conférence par un bref historique de la constitution des cours. L'origine récente du village de Mandres-les-Roses remonte au XI^{ème} siècle. Dans un contexte de croissance démographique qui se prolonge jusqu'au XIV^{ème} siècle, le défrichage des terres permet l'accroissement des ressources.

Un grand mouvement de colonisation rurale trace alors la carte de l'Europe. En échange de leur travail sur les terres contrôlées par les seigneurs, les paysans se voient octroyer des lopins de terres d'un demi-arpent (environ 2500 m²), répartis le long des routes principales. Ils y construisent leurs fermes séparées chacune par des espaces communs, lieux de service et de passage. Avec le développement, ces lieux accueillent des artisans en arrière-cour et des commerces en bordure de rue. Cet urbanisme original, parvenu jusqu'à nous, est une richesse patrimoniale à préserver. André DUPIN présente alors, dans le détail et en ordre croissant, les

25 cours de notre commune, évoquant leurs particularités à travers leur histoire. Certaines abritaient des artisans, comme un forgeron dans les cours 2 et 3, ou un tisserand dans la cour 9. Toutes les cours accueillent un ou plusieurs puits, comme les cours 5, 6 ou 9 (celle-ci en comptait deux car les tisserands avaient besoin de beaucoup d'eau) ou un pressoir dans les cours 14 et 19. Plusieurs cours ont vu travailler des vigneron, comme les cours 1, 10 et 23, ou des rosieristes (cour 12). La cour 9 mérite bien son nom de « Grand'Cour » car elle est la plus vaste de toutes. La cour 25 dite « Cour des Voituriers » fut un Relais des Postes. La cour 7 bis accueillit l'ancienne Poste. Les traces de ce passé sont encore très lisibles aujourd'hui car le parcellaire est resté le même au fil du temps.

Pourquoi une conférence sur ce thème des cours de Mandres ?

M. Lechevalier : Les cours sont un élément du patrimoine de Mandres-les-Roses et présentent une certaine originalité pour des « nouveaux » Mandrions. On a décompté jusqu'à 29 cours et celles-ci replacent l'origine de Mandres dans l'histoire : un village de colonisation agricole du XI^{ème} siècle, où l'homme a marqué, de son empreinte, le paysage. Depuis 10 siècles, la disposition des cours n'a pas changé, seules quelques unes ont disparu. En Brie, c'est dans notre commune que cet urbanisme est le plus développé. Face à cette pérennité, il est important de préserver et de faire connaître cette particularité historique, d'où cette conférence qui a connu un grand succès, puisque la salle était comble, mêlant des familles et des jeunes à un public plus âgé.



De gauche à droite : messieurs De Bary, Lechevalier, Dupin et Pallu.

Depuis quand connaissez-vous la commune ? Avez-vous vécu dans une cour ?

M. Dupin : Je n'ai pas vécu personnellement dans une cour mais ai eu des amis d'enfance vivant dans les cours. Pour eux, c'était un collectif, une vie de voisinage. En effet je suis un enfant de Mandres, j'y ai vécu et travaillé en tant qu'horticulteur rosieriste, puis commerçant fleuriste.

Etes-vous historiens ? Quel est votre lien avec l'Histoire ?

M. Dupin : J'ai eu pour camarade d'école Jean-Pierre Nicol, qui avec son père étaient historiens et professeurs d'Histoire. Les deux hommes ont écrit des ouvrages sur l'histoire mandrionne qui ont fait date.

M. Lechevalier : Mon père était professeur d'Histoire et j'ai toujours été passionné d'histoire et de patrimoine.

Quel lien entretient l'association Les Amis de Mandres avec les cours ?

M. Lechevalier : Notre association a un projet concernant les cours : établir un document mis à disposition par le Service Urbanisme, à destination des propriétaires de bâtiments dans les cours mandrionnes, les informant des bonnes pratiques de rénovation et des aides financières leur étant accessibles (comme celles de l'ANAH, Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat ancien). Ce projet est en cours d'élaboration, le but étant d'aider à la revalorisation de ces habitats au caractère rural original parfois délaissés.

Une personnalité nous a quitté Louis COMBY

Louis Comby, mandrion durant 43 ans, est mort le 27 septembre 2022 dans sa quatre-vingt douzième année à Châlons-en-Champagne.

Originaire de Haute-Loire, licencié Ès-Lettres et en Sciences Humaines puis Docteur en Histoire contemporaine avec sa thèse de 3^{ème} cycle Paris-Sorbonne : Alfortville, commune de banlieue (1966), il choisit en 1976 avec son épouse de s'installer à Mandres les Roses. Ils eurent un véritable coup de cœur pour cette commune champêtre, paisible et commerçante où la culture des fleurs et particulièrement des roses et aussi des légumes de plein champ assuraient un bien-vivre et ce à une encablure du bord de l'Yerres, de la Forêt de Sénart et en proximité de Paris.

D'une part Louis Comby consacra sa vie à l'enseignement de l'Histoire et de la Géographie, deux matières lui semblant fondamentales et interdépendantes pour mieux appréhender avec discernement notre monde des origines à nos jours. Agrégé, il transmet ce credo avec ferveur des décennies durant à de nombreuses générations de lycéens en devenir, les motivant à la connaissance et à

l'analyse. Sa devise : interpréter le passé, comprendre le présent et envisager le futur. Comme une profession de foi dans la géopolitique de l'humanité.

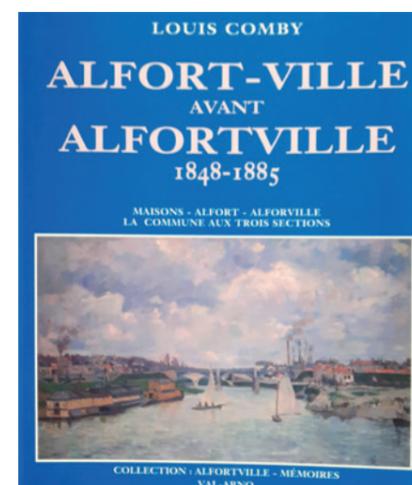
D'autre part il se consacra sans relâche à la recherche, à la rédaction et à la production de nombreux ouvrages sur divers sujets d'étude convoquant tout autant l'histoire que la géographie, telles des balises pour tout citoyen. Un préliminaire incontournable lui était familier : des heures passées à consulter, lire les archives en lien avec les conservateurs et à prendre des notes dans des bibliothèques ciblées ... Tel un « infatigable déchiffreur d'archives » des décennies durant, il publia par ailleurs de nombreux articles dans le Bulletin de la Société d'études historiques, géographiques et scientifiques de la région parisienne, dans les Dossiers de l'histoire (Nathan), les Cahiers de l'Histoire (revue mensuelle), dans Histoire du Val-de-Marne, dans Clio 94.



Notons enfin qu'en 1976 alors qu'il résidait depuis peu à Mandres-les-Roses, l'historien travaillait à la parution de son livre « Léon Trotsky » (Masson 3^{ème} trimestre 1976). Lors de ses recherches il prit connaissance d'un fait peu connu voire méconnu... Et Louis Comby de rajouter « L'avenir ? c'est précisément la nouvelle Internationale qui doit la bâtir. Le 3 septembre 1938, vingt-deux délégués de onze pays se retrouvent à Périgny, tranquille village de la banlieue sud-est de Paris... Pendant une journée, les délégués délibèrent dans la maison de campagne d'Alfred Rosmer.

Ces lignes mandrionnes de l'historien nous font tutoyer l'Histoire et l'histoire de deux communes limitrophes.

Toujours attentif à tous les conflits et combats jusqu'à ceux d'Ukraine en février 2022... Gardons, de lui, son goût prononcé à décrypter le monde et à en débattre.



Ça bouge à Mandres!

agenda



Mercredi 21 juin à partir de 18h30

> Fête de la Musique

Parc Beauséjour
Avec les gagnants du concours jeunes Talents 2023 ; la Scène Ouverte...
Gratuit

· Mai ·

Dimanche 7 mai,
à partir de 6h30

> Randonnée à vélo

« La Mandrionne »

Par VCR Mandres. Départ
Parking Place des Tours Grises

Dimanche 14 mai,
à partir de 10h30

> Kermesse

Parc Beauséjour
10h30 : Messe
Kermesse jeux jusqu'à 18h

Samedi 17 mai, à 20h

> Soirée Jeunes Talents 3^{ème} édition

Salle d'Orléans
Gratuit

vendredi 26 et samedi
27 mai, à 20h30

> C^{ie} théâtrale « les 3 coups »

Salle d'Orléans

· Juin ·

Samedi 3 juin à 17h

> Carmen de Bizet

avec la compagnie
« Opéra E Mobile »
Salle d'Orléans
Avec la participation du Collège
Simone Veil - Gratuit



Samedi 10 juin,
de 13h à 19h

> Fêtes du Sport

Bois d'Auteuil - Villecresnes
Gratuit - Projet 2024 Terres
de Jeux organisé par les
communes du Plateau Briard

Samedi 10 juin, à 20h30

> Soirée Sixties avec London Sixties

Salle d'Orléans
Proposé par la Scène Ouverte

Dimanche 11 juin, à 16h

> Concert du chœur Polyvoce

Salle d'Orléans

Samedi 17 juin,
de 14h à 18h

> Fête de la Jeunesse :

Parc Beauséjour - Gratuit

· Juillet ·

Dimanche 2 juillet

> Brocante

Place des Tours grises

Vendredi 14 juillet

> Fête Nationale

23 h feu d'artifice
stade Louis MO Rosebrie

Commémorations

30 avril : 11h Square des justes rue Cazeaux

8 mai : victoire du 8 mai 1945 10h30 Monument aux morts

18 juin : Appel du Général de Gaulle 10h30 Monument aux morts



Retrouvez les événements municipaux et associatifs
dans l'agenda culturel « saison culturelle et festive
2022-2023 » ou sur : www.mandreslesroses.fr

FAITES du SPORT



Samedi 10 Juin 23 de 13h à 19h



Au Bois d'Auteuil - Villecresnes Entrée Libre



Liste des délibérations

Liste des délibérations examinées lors du Conseil municipal du 30 janvier 2023

PROPOS LIMINAIRES Procès-verbal du conseil municipal du 5 décembre 2022 > **APPROUVÉ**

PROPOS LIMINAIRES Compte-rendu des décisions prises par le Maire par délégation du conseil municipal > **PREND ACTE**

DCM 01/2023 Rapport d'activité 2021 du SIGEIF > **PREND ACTE**

DCM_02/2023 Modification du tableau des effectifs au 1^{er} février 2023 : création d'un poste d'ingénieur > **APPROUVÉ**

DCM_03/2023 Mise à disposition à titre individuel > **APPROUVÉ**

DCM_04/2023 Acquisition de la parcelle AM 426 sise 4-4 bis sentier des sources des Vinots

> **APPROUVÉ**

DCM_05/2023 Régularisation d'un changement de dénomination : « chemin des galettes » en « rue des galettes » à Mandres-les-Roses.

> **APPROUVÉ**

Liste des délibérations examinées lors du Conseil municipal du 20 mars 2023

PROPOS LIMINAIRES Procès-verbal du conseil municipal du 30 Janvier 2023 > **APPROUVÉ**

PROPOS LIMINAIRES Compte-rendu des décisions prises par le Maire par délégation du conseil municipal > **PREND ACTE**

DCM_06/2023 Débat d'orientation budgétaire 2023 > **PREND ACTE**

DCM_07/2023 Demande de subventions au titre du contrat d'aménagement régional (CAR) > **APPROUVÉ**

DCM_08/2023 Demande de subvention à la Région Île-de-France au titre des monuments historiques pour la Ferme de monsieur > **APPROUVÉ**

DCM_09/2023 Demande de subvention à la Région Île-de-France au titre du soutien à l'équipement de vidéoprotection > **APPROUVÉ**

DCM_10/2023 Actualisation du règlement de fonctionnement de la Micro-Crèche Charles Mériaux > **APPROUVÉ**

DCM_11/2023 Modification de la délibération sur le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) > **APPROUVÉ**

DCM_12/2023 Convention d'objectifs et de financement n° 202200664- Pilotage du projet de territoire, chargé de coopération Ctg > **APPROUVÉ**

DCM_13/2023 Convention d'objectifs et de financement n° 202200664 - Formations au Brevet d' Aptitude aux Fonctions d' animateurs (BAFA) et/ou formations au Brevet d' Aptitude aux Fonctions de Directeurs (BAFD) et/ou séjours de vacances > **APPROUVÉ**

DCM_14/2023 Modification des horaires de l'école élémentaire des Charmilles à titre provisoire > **APPROUVÉ**

DCM_15/2023 Rétrocession de la parcelle cadastrée AI326 dans le domaine communal > **APPROUVÉ**

Naissances

DÉCEMBRE 2022

• DIAS Kylie, le 14/12/2022

JANVIER 2023

• ABANDA ESSOMBA Félicia, le 02/01/2023
• NICOLAS RUIZ Olivia, le 09/01/2023
• AZEDE Neylia, le 14/01/2023
• HAYOT Jules, le 22/01/2023

FÉVRIER 2023

• LEMMAGHTI Aya, le 27/02/2023
• OUFFAD Sohayb, le 28/02/2023

MARS 2023

• BURETTE GUILLET Louis, le 03/03/2023

Décès

NOVEMBRE 2022

• CHOLTUS Françoise

DÉCEMBRE 2022

• BOURGEOIS Jeannine veuve POURSIN
• DAIX Pierre
• BLAIN Guy
• THIEBAUT Jeanne veuve CASTET
• CHONG François
• GENEAU Thérèse veuve THÉBAUT
• GREUILLET Marie veuve GEOFFROY

JANVIER 2023

• BURDEYRON Jacques
• BECQUERELLE Gilbert
• MATHAT Jeannine
• LE BIHAN David
• CARPENTIER Claudine veuve BARON
• OBERT Dominique épouse HENDOU
• MOURLON Bernard
• ROAUX Jacqueline

FÉVRIER 2023

• COULON Jeannine épouse LECOUTURIER
• BONNET Jean
• PATSATZI Maria veuve ANGELOPOULOS
• MOLOGNI Marie-Louise

MARS 2023

• DOVANA Jacqueline veuve LAJARRIGE
• AGARD Gabrielle
• NEYRAGUET Jacqueline veuve GUERIN
• JAUMARD Jeanne veuve VENOUIL
• HUBERT-MIGEON Maurice
• SZYBISTY Jean

Mariages

FÉVRIER 2023

• LUNARDI Olivier et BOUZIANE Sabrina
• LOUSA YONUZ Carlos et JEBBOUR Aziza
• BENEDETTI Jean et DEGEFE Liya

Publicité

COURS DE BATTERIE À MANDRES

Cours de batterie à Mandres, proche collège Simone Veil, parking et cadre agréable !!!! Batteur semi-pro en activité. Séances de 45 minutes en individuel ou en duo.

Tarifs : 20 € par cours
70€ par mois
200 € par trimestre

Contact : Thierry Thuane
06 63 53 11 34

battrhythmevolution@orange.fr



HOMMAGE À CHRISTIAN MULOT

à Viviane, Alexandra et Sophie

Christian Mulot le 28 septembre 2022 tirait sa révérence et le rideau tombait. Mandres-les-Roses se voyait ainsi dépossédée d'un bel esprit de 62 automnes laissant l'exemple d'un courage extraordinaire, où derrière le sourire d'un mot toujours joyeux était une maladie en forme de crabe. Mais Christian plus que sur les bas fonds caillouteux où marche de travers le maudit crustacé, montrait aux amis qu'il était meilleur de nager, accorte et avec classe dans les flots limpides de la Vie. Ainsi, il gardait ses traitements pour lui, et sans jamais baisser pavillon, il conservait jusqu'au terme du grand horizon, son activité en tous ses projets de création artistique. L'homme d'éducation, l'instituteur émérite était également un animateur associatif, président du chœur yerrois «Air de Rien», trésorier de l'association «Mandr'art», auteur de théâtre, met-

teur en scène et écrivain. Par toutes ces étincelles qu'il portait en lui résidait une grande qualité : l'Humilité, assistée par sa discrétion. Là aussi plus qu'un exemple : un enseignement !

Il n'est pas un hasard si cette parabole d'existence fut au cimetière de Brunoy peuplée de nombreux êtres venus accompagner l'homme jusqu'à sa dernière demeure, et soutenir Viviane, son épouse, Alexandra et Sophie leurs filles. À l'image de Christian, Force-Vie fut présente. Discours d'amis, de collègues, œuvres d'art offertes et ces chants s'élevant au ciel, rejoignant le vol des grands oiseaux par les nombreux choristes de la chorale «L'Air de Rien» accompagnés au piano électrique auprès de la tombe. Du rarement vu dans un cimetière, mais rare humain était Christian.

Comme un tour dans Mandres à venir faire une course ou simplement s'y



promener, s'y rencontrer et parler du beau temps, des projets et du monde après y avoir rencontré Christian de nombreuses fois, nous pouvons alors entendre maintenant par le murmure de son absence : « *quoiqu'il arrive et où que je sois, continuez mes amis d'aller en la Vie car derrière l'horizon est encore l'horizon, ainsi sera toujours...* »

À L'àMitié

i Hôtel de Ville

4, rue du Général Leclerc

01 45 98 88 34

01 45 98 74 72

www.mandreslesroses.fr

Rappel des nouveaux horaires depuis janvier

du lundi au vendredi :
8h45-12h & 14h-17h30
Le 2^{ème} samedi de chaque mois : 8h45-12h

CARMEN

de Georges BIZET

en Opéra Street



Samedi 3 juin

à 17h

à la Salle d'Orléans